



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité
dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

Rapport d'activité 2024

18,5 millions de francs pour la diaconie

En 2024, fondia a fêté son 30e anniversaire. Au cours de ces trois décennies, la fondation a soutenu sans relâche l'action diaconale dans de nombreuses paroisses et organisations proches.

Dotée à ses débuts d'un capital de 23'684'075 frs, fondia a financé, au total, **1'252 projets** pour un montant cumulé de 17'028'838 frs. En moyenne, cela correspond à 13'600 frs par projet et à 568'000 frs par année. De plus, 1'525'000 frs ont été investis dans la campagne nationale « Rubans d'espérance », menée en 2013 et 2014.

En 30 ans d'existence, fondia a donc distribué **18'554'00 frs** pour des actions diaconales en Suisse, tout en préservant son patrimoine initial. Grâce à engagement, de nombreuses personnes particulièrement précarisées ont pu améliorer leur situation et la solidarité communautaire être renforcée.

C'est avec fierté et reconnaissance pour toutes les personnes qui ont contribué à cet essor que le Conseil a pris connaissance de ces chiffres impressionnants. Le constat établi à l'occasion de son anniversaire montre que fondia assure pleinement la mission pour laquelle elle a été créée.



Activité de fondia en 2024

Vue d'ensemble des demandes

	2024	2023
Dossiers déposés, au total	53	41
- provenant de Suisse allemande	45	32
- provenant de Suisse romande	8	9
Projets soutenus	31	26
Projets refusés	14	13
Projets retirés	8	2
Soutien annuel total alloué	769'600 frs	604'130 frs

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'année 2024 est caractérisée par une sensible augmentation des demandes de soutien provenant de Suisse allemande.

Le grand nombre de dossiers retirés est un autre fait marquant de l'année écoulée. Il s'agit de demandes qui n'entrent pas dans les attributions de fondia ou qui nécessitent des compléments d'information avant d'être traitées. Ce sont, par exemple, des descriptifs de projet lacunaires ou des dossiers dans lesquels ne figurent pas certains documents essentiels, tels que la lettre de recommandation d'une instance réformée ou la décision d'exonération fiscale. A quelques reprises, afin de s'assurer que les projets envisagés seraient suffisamment viables, le Conseil de fondation a jugé préférable qu'ils passent par une phase d'essai avant de les financer. Dans chacun de ces cas de figure, les interlocuteurs concernés ont été directement contactés et ont accepté de retirer ou de reporter leur demande. Fondia espère que plusieurs de ces dossiers reviendront dans des conditions qui permettront au Conseil de statuer plus favorablement.

Par ailleurs, un nombre croissant de demandeurs vérifient la recevabilité de leur dossier auprès du secrétariat ou de la présidence avant de le déposer. Cependant, comme toutes ces dernières années, le traitement des demandes et le suivi des dossiers ont généré une importante charge de travail. Obtenir les rapports intermédiaires des projets déjà en cours et les rapports finaux de ceux qui se sont achevés en 2024 a nécessité un effort accru.



En raison du nombre plus élevé de dossiers acceptés, la somme totale de soutien financier octroyé en 2024 s'élève à 769'600 frs.

Projets soutenus en 2024

«Caring Communities»

Les «Caring Communities» ou «communautés bienveillantes»¹ restent une thématique centrale, présente dans un grand nombre des projets examinés par le conseil de fondation en 2024. Beaucoup de paroisses mettent désormais en pratique ce type de développement communautaire, initié et promu par Diaconie Suisse depuis 2019. Par conséquent, elles font également appel à fondia pour le financement de projets s'inscrivant dans cette démarche.

Ainsi, la paroisse réformée de Grabs-Gams (SG) a ouvert un café communautaire, le «Begegnungsort Gams». De même, la paroisse de Vechigen (BE) a lancé un projet d'accueil et de diaconie de proximité. Installé dans un immeuble nouvellement construit au cœur de la localité de Boll, le «Begegnungsort Perron 3» est un espace de rencontre et d'accompagnements personnalisés. Le projet vise une meilleure inclusion sociale de personnes précarisées, tout en offrant aux membres de la paroisse un engagement bénévole motivant. Ouvert dès 2021 par la paroisse bernoise de Köniz, le «Begegnungszentrum Wöschhuus» est une structure similaire. L'organisation des différentes activités et l'accompagnement du nombre croissant de bénévoles ont désormais rendu indispensable la création d'un poste de coordination. Durant l'exercice écoulé, fondia a soutenu ces trois projets.

Initié par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), l'«Espace Oskar Pfister» s'apparente également à une communauté bienveillante. Oskar Pfister (1873-1979) était un pasteur, psychanalyste et philosophe zurichois. Il a entretenu une correspondance de trente ans avec Sigmund Freud. L'Espace auquel l'EREN a donné son nom est une structure d'accompagnement spirituelle dans le domaine de la psychiatrie ambulatoire. Elle a pour objectifs de promouvoir la santé psychique dans les milieux d'Eglise, de faciliter l'intégration de personnes psychologiquement fragiles dans les communautés spirituelles et d'accompagner des personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches aidants. Ouverte à toute personne, sans distinction de culture ou de confession, elle répond à de nouveaux besoins apparus, notamment, avec la diminution des unités stationnaires. En 2024, fondia a accordé une aide substantielle à ce projet novateur.

Projet «Ibasha»

«Ibasha» est un projet-pilote d'entraide communautaire destiné aux personnes âgées. Basée sur une approche développée et pratiquée au Japon, il a pour principe fondamental de stimuler l'activité et la participation sociale des personnes vieillissantes afin de prolonger leur autonomie et de les protéger de la solitude. Le projet «Ibasha» est porté conjointement par la paroisse de Straubenzell (SG) et un institut de la HES de

¹ Voir, en particulier, les brochures publiées par Diaconie Suisse sur ce thème.



Suisse orientale (Institut für Altersforschung IAF), qui étudie sa possible transposition en Europe.

« Ibasho » consiste à développer une communauté solidaire et autogérée de volontaires de 65 ans et plus. Ces personnes s'organisent à leur convenance et décident librement des formes concrètes que prendra leur implication dans la société environnante. Le projet, d'une durée de trois ans, permettra de tirer de précieux enseignements sur les populations vieillissantes et leurs apports à la collectivité lorsqu'elles sont encouragées à trouver leurs propres solutions. Le conseil de fondation suit cette initiative originale avec grand intérêt.

Projet-pilote «Voies d'admission humanitaires»

Intitulé «Humanitäre Zugangswege», ce projet-pilote a pour but de démontrer que les Eglises et, plus largement, la société civile suisse sont en mesure d'héberger des personnes réfugiées particulièrement vulnérables et de les accompagner dans leur insertion sociale. Dans un premier temps, en accord avec le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM), 20 à 30 personnes pourraient ainsi bénéficier d'une nouvelle forme d'admission. A leur arrivée, elles seront logées dans des appartements mis à disposition par les paroisses et bénéficieront d'un accompagnement intensif d'un an, voire davantage.

Il s'agit de prouver concrètement que la collaboration Eglises-société civile fonctionne et, ce faisant, de créer de nouvelles voies d'accès, légales complémentaires et sécurisées, aux populations migrantes les plus exposées. Le Conseil de fondation espère que les Eglises cantonales soutiendront à leur tour et très généreusement ce projet, dont le démarrage est prévu en mai 2024.

Finances

En ce qui concerne le marché financier, 2024 a été une année hors du commun. En effet, malgré une faible croissance économique et en dépit d'une inflation persistante et d'une politique monétaire au départ très restrictive, les marchés boursiers ont fortement progressé. Même les tensions géopolitiques et les conflits militaires n'ont pas réussi à freiner cette tendance marquée à la hausse.

Ainsi, au niveau mondial, les marchés boursiers ont enregistré de solides gains, principalement aux USA. Stimulé par l'augmentation persistante des investissements dans l'IA, le S&P 500 a atteint une hausse record. A l'inverse, le marché financier suisse a accusé une moindre performance, qui s'explique par le manque de titres technologiques et une demande réduite de placements défensifs.

Le rebond initial du marché des obligations s'est brutalement interrompu lorsque les attentes de rapide baisse des taux directeurs se sont heurtées à la réalité. Cependant, durant le 3^e trimestre 2024, les obligations ont regagné du terrain en raison de la baisse significative des taux d'intérêt. La Banque nationale suisse a procédé à quatre baisses de taux successives. De plus, en septembre, la Banque centrale américaine a créé la surprise en décidant une baisse de ses taux directeurs de 50 points de base. Les



marchés boursiers ont réagi favorablement à cette réorientation et à l'annonce d'autres baisses à venir.

Le marché immobilier a également bénéficié de la baisse des taux d'intérêt. Toutefois, l'offre restreinte d'objets dans certains segments et dans certaines régions s'est traduit par une relative stabilité des prix. Enfin, au cours de l'année écoulée, le prix de l'or a régulièrement atteint de nouveaux records. Outre l'insécurité et l'endettement croissant au niveau mondial, le fait que les pays émergents convertissent leurs réserves de dollars américains en or a contribué à la hausse de la demande et donc du prix de cette valeur-refuge.

À fin 2024, les placements en titres de fondia valaient 24,4 millions de frs. Si on y ajoute les liquidités et les créances à court terme, le total d'actifs courants se monte à 26,4 millions de frs, ce qui correspond aussi à la somme des actifs au bilan. Celle-ci est donc connue une progression de 1,123 millions de frs depuis le début de l'année. Ce résultat s'explique par le rendement positif exceptionnel de 7,81 % nets obtenu en 2024, après déduction des frais de gestion (rendement de 6,13 % en 2023). Ce rendement est légèrement supérieur à celui de l'indice de référence. Depuis que fondia a confié un mandat de gestion de fortune à la Banque cantonale zurichoise, en 2012, le rendement annuel moyen de ses placements – très diversifiés, avec un profil de risques bien équilibré – se situe autour de 4,52 %, c'est-à-dire de 4,2 % nets après déduction des frais.

Les comptes 2024 présentent un excédent de produits de 1'445'354 frs, après versement de 500'000 frs au fonds de réserve pour fluctuation sur titres. Outre les soutiens financiers à des projets diaconaux s'élevant à 759'200 frs, les charges courantes de la fondation comprennent des frais de personnel et d'administration de 147'757 frs. L'écart de 10'400 frs entre les soutiens accordés en 2024 pour un total de 769'600 frs et le montant de 759'200 frs inscrit dans les comptes s'explique par la dissolution d'une réserve de 10'400 frs pour deux projets qui ont été abandonnés. Le bénéfice net annuel se monte à 538'397 frs (310'286 frs en 2023). Les fonds propres augmentent d'autant et atteignent à présent 23'780'193 frs. Comparé au capital de fondation initial d'il y a trente ans, la fortune actuelle de fondia a augmenté de 2,3%.

Conseil de fondation

Conformément aux usages, le Conseil de fondation s'est réuni en mars, en septembre et en novembre.

Les membres de la Commission des finances, d'une part, et celles de la Commission d'examen des demandes, d'autre part, se réunissent avant les séances plénières afin de préparer leurs contributions au prochain ordre du jour. La Commission des finances traite de sujets comme le bouclage annuel, le budget, l'évaluation des risques ou encore la stratégie de placement. La Commission d'examen des demandes étudie les dossiers de demande ; elle vérifie si les projets correspondent aux critères de fondia et élabore à l'intention du Conseil de fondation des recommandations quant aux montants à octroyer.



En 2024, le Conseil de fondation était composé de Mmes et M.

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Catherine Berger-Meier, Rheinfelden
- Andreas Burri, Gränichen
- Roland Frey, Bremgarten bei Bern
- Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Saint-Germain-du-Bois (F)
- Annina Policante-Schön, St. Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

Collaboration avec la Conférence Diaconie Suisse

Ayant décidé de renforcer leur collaboration, fondia et Diaconie Suisse ont lancé conjointement un processus participatif pour déterminer leur prochain sujet prioritaire commun. Les résultats du sondage mené à cet effet ont conduit au choix, opéré en 2024, de mettre l'accent sur l'intelligence artificielle (IA). Par conséquent, pendant quelques années, l'IA et ses implications pour la pratique diaconale formeront l'un des axes de travail majeurs de Diaconie Suisse. De son côté, fondia soutiendra financièrement des projets concrets s'inscrivant dans la thématique « IA et diaconie ».

Le Conseil de fondation et Diaconie Suisse sont d'avis que l'IA ne concerne pas uniquement les spécialistes ou les personnes déjà très à l'aise avec les nouvelles technologies. Dans la mesure où celles-ci vont rapidement influencer la pratique diaconale et, plus généralement, faire évoluer le travail social, s'intéresser de près à l'IA et aux défis qui en résulteront devient un enjeu majeur. S'il n'apparaît qu'en filigrane dans les résultats du sondage, ce sujet s'impose désormais par son actualité et son impact. Offrir de solides jalons pour aborder les questions qu'il soulève permettra aux acteurs diaconaux d'y répondre en connaissance de cause et d'en garder la maîtrise.

Il importe, en effet, de prévenir - dans toute la mesure du possible - un usage de l'IA qui manquerait de distance éthique et critique, sans tomber pour autant dans la diabolisation ou le rejet des nouveaux outils. En faire le thème-clé commun vise précisément à éviter ces deux écueils

Le processus s'articulera autour des interrogations suivantes : Quelles fonctionnalités de l'IA sont pertinentes (ou non) dans la pratique diaconale quotidienne ? Lesquelles nécessitent un usage particulièrement différencié ? Quels sont les risques de dérives, même involontaires, c'est-à-dire pouvant conduire à l'exclusion de certains groupes sociaux du monde du travail ou les priver de participation sociale ?

Les premières étapes de mise en œuvre de ce vaste projet sont prévues pour 2025. Cette année encore, le Conseil de fondation adresse ses chaleureux remerciements à M. Simon Hofstetter pour son grand engagement dans ce cadre.



Célébration des 30 ans de fondia

Le Conseil de fondation a saisi l'opportunité offerte par les 30 ans d'existence de fondia pour revisiter et documenter son histoire sous forme d'entretiens avec des personnes directement concernées. Plusieurs personnes, précédemment ou actuellement impliquées dans le devenir de fondia, ont partagé leur expérience personnelle et mis en lumière des moments forts institutionnels. Un court-métrage a également été réalisé à partir de ces différents portraits filmés. L'essentiel du parcours de fondia, enrichi de brefs témoignages de responsables de projets et de bénéficiaires, y est résumé de façon très vivante.

Avec ce fonds audiovisuel, fondia dispose dorénavant d'une belle rétrospective, soigneusement documentée.

Grâce à son solide capital financier et organisationnel, fondia se prépare à soutenir activement la diaconie durant de nombreuses décennies encore.

Remerciements

Au terme de l'exercice 2024, le Conseil exprime, une nouvelle fois, sa vive reconnaissance pour l'appui compétent et fiable dont il bénéficie de la part du secrétariat général de fondia, géré par le département « Fondations » de Von Graffenried SA. Il tient à remercier Mmes Silvia Schönfelder et Brigitte Genoux pour le soin apporté à la préparation des séances et pour l'excellent suivi des affaires courantes, avec une reconnaissance particulière pour l'engagement de Mme Genoux, qui a pris fin avec son départ en retraite anticipée courant 2024.

La Présidente remercie également tous les membres du Conseil pour la manière efficace, joyeuse et bienveillante dont chacun-e contribue à l'accomplissement de la mission commune.

Enfin, le Conseil de fondation, dans son ensemble, exprime sa gratitude aux paroisses et aux organisations partenaires pour leur immense engagement. Il espère qu'en 2025, aussi, il pourra soutenir bon nombre de belles initiatives diaconales et contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables et à renforcer la cohésion sociale. Il se réjouit de découvrir vos projets solidaires et novateurs.

Berne, le 24 mars 2025

La Présidente:

Rosemarie Manser

La Directrice:

Silvia Schönfelder